

TITRE DU PROJET : PROJET D'APPUI A LA COMMUNICATION INTERNE ET EXTERNE DU MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE (ACIE_MEDD)

1. LOCALISATION DU PROJET

Le Projet d'Appui à la Communication Interne et Externe du Ministère de l'Environnement et Développement Durable (ACIE_MEDD), sera implanté au niveau de la Direction Archives et Nouvelles Technologie de l'Information et Communication (DANTIC) par le fait qu'elle est l'ancrage institutionnel de la Communication et Information du Ministère de l'Environnement et Développement Durable.

2. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La communication est reconnue comme un facteur important de succès des organisations, et un des piliers importants pour parvenir à une gestion rationnelle et durable des ressources naturelles. Un bon système de communication donne une ouverture et une meilleure visibilité des organisations d'une part, et le renforcement du partenariat entre les différents acteurs et parties prenantes d'un secteur d'intervention donné.

A l'instar des autres pays de la sous-région, la RDC a entrepris des actions visant la mise en œuvre de l'axe 7 du Plan de convergence de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale, relatif à la communication. Une des actions entreprises par la RDC dans ce sens est entre autres la formulation d'un agenda prioritaire de réformes à engager dans le secteur forestier. Ce dernier s'articule autour de quatre thèmes dont « la transparence et la participation publique grâce à une information correcte et complète du public », la communication environnementale faisant partie intégrante de la prise en compte de l'environnement par les acteurs.

Néanmoins, le système de communication actuel reste insatisfaisant et ne donne pas presque la meilleure image des actions menées par le Ministère et les différents acteurs au développement du MEDD. En effet, plusieurs problèmes sont notés dans le contexte actuel de communication au MEDD, il s'agit notamment de :

- a. Manque criant des moyens technique et financiers devant prendre en charge la gestion du Site Web et l'ensemble de réseaux sociaux y afférents ;
- b. Manque des moyens financiers pour assurer la production des outils de communication (calendriers, agenda et bulletin « Echos du MEDD ») ;
- c. Manque des moyens financiers pour faire la vulgarisation des textes légaux et réglementaires de gestion durable des ressources forestières et fauniques sur l'ensemble du Territoire National ;
- d. Manque de renforcement des capacités des agents et cadres du secteur pour la mise en œuvre d'une communication interne et externe performante.

C'est dans ce cadre, que le présent projet est élaboré pour solliciter votre appui pour redynamiser le système de communication du MEDD et appuyer la DANTIC à élaborer et mettre en œuvre la Stratégie de Communication Externe de ce Ministère.

3. DESCRIPTION DU PROJET

Le Projet d'Appui à la Communication Interne et Externe du Ministère de l'Environnement et Développement Durable (ACIE_MEDD), consistera dans l'apport des moyens financiers et techniques pour :

- a) Prendre en charge la gestion du Site Web et l'ensemble de réseaux sociaux y afférents ;
- b) Assurer la production des outils de communication (calendriers, agenda et bulletin « Echos du MEDD ») ;
- e. Contribuer à faire la vulgarisation des textes légaux et réglementaires de gestion durable des ressources forestières et fauniques sur l'ensemble du Territoire National ;
- f. Faire le renforcement des capacités des agents et cadres de la DANTIC pour la mise en œuvre d'une communication interne et externe performante.

4. OBJECTIFS DU PROJET

4.1. Objectif Global

Globalement, l'objectif de ce projet de faciliter l'installation de bon système de communication à travers la visibilité des réalisations internes du MEDD

4.2. Objectifs spécifiques

Spécifiquement, ce projet vise entre autres :

- a) Appuyer la gestion quotidienne du Site Web avec ses réseaux sociaux y afférents ;
- b) Renforcer les capacités des agents et cadres dans l'utilisation et la maintenance des outils informatiques ;
- c) Appuyer et accompagner la DANTIC dans l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie de communication externe du MEDD ;
- d) Appuyer la production et la distribution des outils de communication (calendrier, agenda et bulletin « Echos du MEDD ») ;
- e) Contribuer à la vulgarisation des textes légaux et réglementaires de gestion durable des ressources forestières et fauniques sur l'ensemble du Territoire National.

5. Résultats attendus

Les résultats attendus du projet seront les suivants :

1. Les mises à jour sont effectuées régulièrement au niveau du Site et des réseaux sociaux ;
2. Les agents et cadres de la DANTIC sont renforcés en capacités (WordPress, webmaster, designer, infographe, etc.) ;
3. Les calendrier, agenda et bulletin « Echos du MEDD » sont produits et distribués régulièrement ;
4. Les textes légaux et règlement de gestion durable des ressources forestières et fauniques sont vulgarisés.

6. Bénéficiaires du Projet

Les bénéficiaires de ce projet sont à priori les agents et cadres de la DANTIC (MEDD) et ensuite, les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) du MEDD et enfin, l'ensemble de la population tant sur le plan local qu'international.

7. Impacts du Projet

Les impacts de ce projet vont se ressentir autour des points ci-dessous :

- a) Augmentation du taux de la visibilité des réalisations du MEDD et de ses partenaires ;

- b) La prise des décisions par les autorités politico-administratives aux moments opportuns ;
- c) Réaction rapide et juste pour prévenir tout catastrophe ;
- d) Réduire sensiblement la rumeur et agir avec efficacité et efficience ;

8. Risques du Projet

A ce niveau, nous pouvons retenir deux types de risque :

- **Le risque informatique :** L'évolution des personnes et des systèmes informatiques peuvent conduire à ce que des applications ne soient pas adaptées à des évolutions d'activité et que des personnes ne sachent pas utiliser les fonctionnalités de certaines applications. Il y a également le risque des habilitations informatiques qui traduit le fait que certaines personnes n'aient pas accès aux applications informatiques dont elles ont besoin dans leur nouvelle activité ;
- **Le risque financier :** Le coût du projet risque d'être dépassé en raison de retards dus à différents éléments qu'il est nécessaire d'identifier comme les ressources disponibles.

9. Méthodologie de fonctionnement du Projet

Le montage institutionnel montre que le Projet est implanté au Secrétariat Général à l'Environnement et Développement Durable (SG-EDD) à travers la Direction Archives et Nouvelles Technologies de l'Information et de Communication (DANTIC) comme maîtrise d'ouvrage. Le projet va déployer un dispositif de représentation provinciale en positionnant des Points Focaux au niveau des Coordinations Provinciales de l'Environnement (CPE).

Le Coordonnateur du Projet sera le Directeur-Chef de service de la DANTIC qui travaillera sous contrôle de Monsieur le Secrétaire Général à l'Environnement et Développement Durable (SG-EDD) et du Représentant du Bailleur des Fonds pour les aspects financiers.

Le Coordonnateur du Projet sera secondé par un assistant technique qui sera l'homologue du chef de division ayant en charge les nouvelles technologies de l'information et de communication (NTIC) dont le rôle

sera d'animer la TASK FORCE du projet composé des agents ayant des compétences avérées en informatiques (Développeurs de préférence).

10. Coût du projet

Veillez entrer en contact avec la Direction Archives et Nouvelles Technologies de l'Information et de Communication (DANTIC) via les coordonnées de la personne ressource (voir le point 11).

11. Personne ressource du projet

- Téléphone : +243 812 328 443
- Email : teddyntendayi@medd.gouv.cd

Teddy NTENDAYI NTUMBABO
Directeur-Chef de Service

11. Annexes